



**Légende: PAG**

	Parcelle cadastrale / immeuble (1)		Délimitation du degré d'utilisation du sol
	Parcelle / immeuble projeté / en réalisation (2)		Délimitation de la zone verte

**Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées**

	HAB-1 Zone d'habitation 1		SPEC Zone spéciale « Roadland »
	MR-1 Zone mixte rurale		ECO-1 Zone d'activités économiques communale type 1
	MX-1 Zone mixte villageoise		REC Zone de sport et de loisir
	BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics		JAR Zone de jardins familiaux
	BEP-2 Zone de bâtiments et d'équipements publics - centre culturel + CIS		PAP NQ ZAD - Référence du Schéma directeur
	BEP-4 Zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements		COS max COS max COS max

**Zone verte**

	AGR Zone agricole		VERD Zone de verdure
	FOR Zone forestière (3)		HOR Zone horticole
	VIT Zone viticole (4)		

**Zones superposées**

	PAP NQ ZAD - Référence du Schéma directeur		Secteur et éléments protégés d'intérêt communal de type "environnement construit"
	Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "Nouveau quartier"		Monuments à conserver (5)
	Zone d'aménagement différé - PAP NQ		passif d'une construction existante à préserver (6)
	Zone de servitude "urbanisation"		alignement d'une construction existante à préserver (7)
	Servitude "urbanisation - végétation paysager"		mur à conserver (8)
	Servitude "urbanisation - végétation jardin"		port patrimoine à conserver (9)
	Servitude "urbanisation - élément naturel"		Cours pour projets de réfection et d'écoulement des eaux pluviales
	Servitude "urbanisation - cours d'eau"		Zone de bruit (10)
	Servitude "urbanisation - zone d'arrêt"		
	Servitude "urbanisation - ombre de toitard"		

**Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives:**

	à l'aménagement du territoire		à la protection des sites et monuments nationaux
	Plans directeurs sectoriels - POS (11)		Immeubles et objets classés monuments nationaux (12)
	Zones protégées d'intérêt communautaire - patrimoine (13)		Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (14)
	à la protection de la nature et des ressources		à la protection de l'eau
	Zone protégée d'intérêt national - nature (15)		Zones de protection d'eau potable (16)
	Zone protégée d'écotourisme - nature (16)		
	Zone protégée d'intérêt communautaire - nature (17)		
	Zone de protection d'eau potable (18)		

**Indications complémentaires à titre indicatif**

	Écotope protégé (sauf non exhaustif) (19)		Terrains avec des vestiges archéologiques inscrits à l'inventaire supplémentaire classés monument national de par leurs caractéristiques (20)
	Habitats d'espaces protégés (Art. 17) (sauf non exhaustif) (19)		Terrains avec des vestiges archéologiques connus (14)
	Sites de reproduction et sites de repos importants protégés (Art. 21) (sauf non exhaustif) (19)		
	Zones de protection d'eau potable provisoires (17)		

**Indications complémentaires à titre indicatif**

	Circulation et stationnement		Cours d'eau / Eau stagnante (1)
	Cours de niveau, équidistance 5 m (1)		

**Commune de Flaxweiler**

**Plan d'aménagement général**  
approbation définitive janvier 2023

**Beyren / Gouschteng**

**ZB ZEYEN BAUMANN**  
RELATION: AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
ENVIRONNEMENT  
GÉNIE CIVIL

**Plan N° 02**  
échelle 1:2.500  
janvier 2023

Vote du conseil communal le 10 février 2022

Approbations de la Ministre de l'Intérieur en date du 16 septembre 2022 et du 27 octobre 2022, réf.: 97C/008/2020

Arrêtés de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable en date du 6 juillet 2022, du 14 octobre 2022 et du 23 janvier 2023, réf.: 88646

**ZB ZEYEN BAUMANN**  
RELATION: AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
ENVIRONNEMENT  
GÉNIE CIVIL

Zeyen-Baumann s.r.l.  
1, Zone de Scharnau  
L-2255 Esch-sur-Alzette  
T: +352 33 32 04  
F: +352 33 28 56  
www.zeyenbaumann.lu

**Plan N° 02**  
échelle 1:2.500  
janvier 2023